

■ APRÈS-MIDI CHORÉGRAPHIQUE

L'association des Petits rats de Pontcharra présente un spectacle de danse regroupant plusieurs écoles de danse de la région. Des chorégraphies de style classique, modern jazz, contemporain, claquettes et néo-classique seront présentées au cours de l'après-midi.
Dimanche 8 mars, au Coléo, à 14 h 45. Billetterie sur place à partir de 13 h 45.
 Site Internet : <http://petitsratspontcharra.free.fr>

■ CONCERT GRÉSI VOICE GOSPEL

Concert gospel de l'association Amitié Protestante le **samedi 14 mars**, à 20 h 30, au Coléo.
 Une trentaine de choristes accompagnés d'un orchestre, composent cet atelier Gospel de Pontcharra. Il interprétera un répertoire varié de chants gospel. 5 € le billet - gratuit pour les moins de 12 ans. Buvette et collation sur place.
 Billetterie : Office de tourisme du Grésivaudan, sur place avant le concert.
 Contact : Amitié Protestante de Pontcharra - tél. 04 76 33 19 21.

■ LA PETITE SEMAINE DE L'ENFANCE

Parcours psychomoteurs et jeux pour les 0-3 ans.

La petite semaine de l'enfance se déroulera le **mardi 24**, **mercredi 25** et **vendredi 27 mars**, au Coléo, de 9 h à 11 h 30.
 Au programme : parcours psychomoteurs, jeux divers pour les 0-3 ans autour du thème du carnaval. Entrée libre.

■ OUVERTURE DE LA PÊCHE : SAMEDI 14 MARS

Ouverture nationale de la pêche le **samedi 14 mars**.
 Première manifestation de la Gaule du Bréda le **dimanche 19 avril** pour le concours fédération de truites sur le Bréda.
 Dépôts de carte de pêche : Tabac La Résidence (av. de la Gare), Bureautic service (8, rue Laurent Gayet), Boulangerie Le sucre d'orge (av. de la Gare).

■ LA BAMBOCHE : SPECTACLES AU COLÉO

Samedi 21 mars, à 20 h 30 : soirée burlesque avec en première partie des courts métrages puis le spectacle *On a un grave problème*.
Dimanche 22 mars, à 15 h 30 : *Les clowns Tic et Froc frappent encore*.
 6 € chaque spectacle ou 10 € les deux.
 Renseignements et réservation au 06 77 85 74 92 ou labamboche@yahoo.fr.
 Site Internet : www.la-bamboche-theatre.weebly.com.

■ AMITIÉ PONTCHARRA ROVASENDA : DATE DES ATELIERS CULINAIRES

L'atelier culinaire organisé par Amitié Pontcharra Rovasenda du samedi 21 mars est reporté au **samedi 28 mars** (lieu et horaire inchangés).
 Renseignements: Bénédicte Gasparro au 04 76 71 71 34 ou 06 88 59 93 07.
 Site Internet : www.amitie-pontcharra-rovasenda.fr.

■ ALZHEIMER : POURQUOI ET COMMENT ACCOMPAGNER

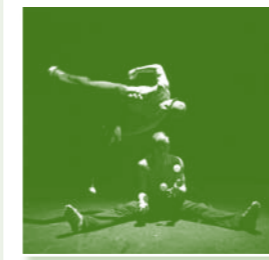
Colloque et soirée de réflexion le **mardi 31 mars**, à l'espace Paul Jargot, à Crolles. Organisé par l'association Amadiem. Informations : www.amadiem.fr.

■ AUDITION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'audition de l'école de musique aura lieu le **vendredi 3 avril**, à 20 h, au Coléo.

■ CONCERT DES ORCHESTRES DE PONTCHARRA ET DE LA ROCHETTE

Concert des orchestres cadet de l'école de musique de Pontcharra et junior de l'école de musique de La Rochette, le **mercredi 8 avril** au Coléo, à 18 h 30. Ce concert clôturera un après-midi de rencontre entre ces deux orchestres.



Vendredi 6 mars à 20h30 Danse, théâtre, musique, cirque dès 12 ans

Le Soleil juste après

Un spectacle total où se côtoient danse, cirque et musique dans une dramaturgie théâtrale, avec des mots lancés comme des uppercuts.

Après *Magie Noire* en 2010, ce nouveau spectacle rassemble des jeunes artistes des favelas du Brésil, percussionnistes et danseurs, des circassiens des rues du Maroc, un musicien Gnawa et un artiste du Togo, ancien enfant des rues formé aux arts scéniques. Ce qui réunit tous les artistes, c'est une énergie époustouflante et une urgence de s'exprimer sur scène. Tarifs : de 8 à 17 €.



Vendredi 13 mars à 20h30 Humour et grand répertoire dès 8 ans

Opéra Pastille

Acide Lyrique revisite les grands airs d'opéra avec un sens prodigieux de l'absurde. Une diva désopilante aux allures de tigresse, un baryton à l'humour wagnérien, un clown-ténor au regard de velours et un pianiste burlesque à la virtuosité stupéfiante. Tarifs : de 11 à 22 €.

Dimanche 29 mars à 16h & 17h30 Danse dès 2 ans

Dans mon potager

Tarif unique : 6 €.



PHOTOS, EXTRAITS MUSICAUX, VIDÉOS, LIENS ET INFOS PRATIQUES www.ville-pontcharra.fr
 Mairie de Pontcharra - service Culture - Tél. : 04 76 97 90 87 - www.ville-pontcharra.fr

cinéma Jean Renoir

0892 892 892 - Site Internet : <http://jeanrenoir.cine.allocine.fr>

Page facebook du cinéma

du 5 au 10 mars	Jeu 5	Ven 6	Sam 7	Dim 8	Lun 9	Mar 10
Timbuktu	20h30 Vo				20h30	
Kingsman : Services secrets		18h	21h	18h		
Papa ou maman		20h30	18h15	15h		20h30
Maya l'abeille			16h			18h
L'Enquête				20h30		
du 11 au 17 mars	Mer 11	Jeu 12	Ven 13	Sam 14	Dim 15	Lun 16
Gus petit oiseau, grand voyage	16h			16h		
Les Souvenirs	18h		20h30		15h	
Imitation Game	20h30			18h15 Vo	20h30	
Le Prix à payer		20h30 Vo				20h30 Vo
Cinquante Nuances de Grey			18h	21h	18h	

Suite de la programmation <http://jeanrenoir.cine.allocine.fr>

EXPRESS INFOS

Réalisé par le service Information de la mairie de Pontcharra. Disponible le jeudi en début de mois dans plus de 40 points de dépôt. En consultation sur Internet : <http://www.ville-pontcharra.fr>

Vous souhaitez faire passer une info :

Contact : Maurice Bucci - tél. 04 76 97 11 65 - mél : infographe@ville-pontcharra.fr
 Service Information - mairie de Pontcharra - BP 49 - 38530 Pontcharra
Dépôt des informations : le lundi de la semaine de parution avant midi.



Titre : 1000 ex. - imprimé sur papier recyclé.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES : DIMANCHE 22 ET DIMANCHE 29 MARS



Les élections départementales se dérouleront le dimanche 22 et le dimanche 29 mars.
 À Pontcharra, les bureaux de vote seront installés à l'école César Terrier (gymnase et école).
 Informations en page intérieure.

CARNAVAL PONTCHARRA 28 MARS

13H30 RASSEMBLEMENT MAQUILLAGE PLACE VACHEZ-SEYTOUX

14H30 DÉPART DE LA LUDOTHÈQUE PL. VACHEZ-SEYTOUX



Date des ateliers de construction, parcours, programme des animations : www.ville-pontcharra.fr

■ PROCHAIN EXPRESS INFOS

La parution de l'Express infos est désormais mensuelle. Prochain numéro : Express infos 609, parution le **jeudi 2 avril**. Dépôt des informations jusqu'au lundi 30 mars, avant midi.

■ DISTRIBUTION DU PONTCH'ÉCHOS DANS LES BOÎTES AUX LETTRES

Le Pontch'échos a été distribué entre le 10 et le 20 février dans les boîtes aux lettres des Charrapontains.

Nous invitons les habitants qui n'auraient pas reçu leur exemplaire à venir le retirer en mairie ou à le signaler par téléphone ou par mél.

Tél. 04 76 97 11 65 - mél : information@ville-pontcharra.fr.

Il est également en consultation sur le site Internet : www.ville-pontcharra.fr.

Le prochain numéro sera édité en juin. Il sera présenté sous une nouvelle formule et une nouvelle maquette.

■ CENTRE-VILLE : EMBLEMES DE RESTAURATION RAPIDE

Deux emplacements de restauration rapide situés sur les places du centre-ville vous accueillent :

- parking ouest de la mairie : food truck et pâtisserie ;
- place Alexis Paradis : pizza.

■ NOUVEAU : SALON DES TERROIRS À PONTCHARRA

Information à destination des exposants.

L'Office de tourisme du Grésivaudan, en partenariat avec la mairie de Pontcharra, organise un salon des terroirs le **samedi 2 mai** en journée, au gymnase César Terrier.

Les exposants souhaitant participer sont invités à s'inscrire auprès de l'Office de tourisme. Tél. 04 76 97 68 08 - mél : info@gresivaudan-tourisme.com.

■ PERMANENCES INFO-ÉNERGIE

CONSOMMER MOINS, UTILISER DES ÉNERGIES PROPRES ET RENOUELABLES, RÉDUIRE LES BUDGETS ÉNERGIES...

Le Grésivaudan propose des permanences de proximité assurées sur rendez-vous par l'AGEDEN (Espace Info-Énergie de l'Isère), pour conseiller les habitants et professionnels et répondre aux questions de tous.

Ces permanences sont gratuites.

Prochain rendez-vous : **mercredi 11 mars**, de 9 h à 13 h, au siège de la Communauté de communes Le Grésivaudan à Crolles.

Pour prendre rendez-vous : AGEDEN - tél. 04 76 23 53 50.

Renseignements : www.le-gresivaudan.fr.

■ LE RECENSEMENT JEUNE CITOYEN EST OBLIGATOIRE À 16 ANS

Tout jeune ayant eu ou ayant 16 ans entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 mars 2015 est prié de passer en mairie de Pontcharra muni de sa carte nationale d'identité en cours de validité et du livret de famille, à partir de la date de son anniversaire, et ce, le plus rapidement possible.

Le recensement jeune citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour passer examens et permis de conduire.

■ PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal aura lieu le **jeudi 12 mars**, à 20 h, salle du conseil municipal.

■ COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Le maire de Pontcharra, le conseil municipal de Pontcharra et la F.N.A.C.A.

vous invitent à participer à la commémoration du 19 Mars 1962

La cérémonie est prévue **jeudi 19 mars**, à 11 h 15, au monument aux morts, place Alexis Paradis, pour le dépôt de gerbe et l'allocution de Monsieur le Maire.

Cette cérémonie sera précédée par une commémoration à Saint-Maximin à 10 h 30.

Pour les adhérents de la Fnaca, un repas de clôture avec animation se déroulera à la ferme de la Ramée à Saint-Jeoire-Prieuré. Transport par car assuré. Inscription au repas jusqu'au mardi 10 mars auprès de Jean Assuta au 04 76 97 30 96 et de Robert Jalliffier au 04 76 77 67 59.

■ INFORMATION LOGEMENT : PERMANENCE DE L'ADIL

La vocation de l'ADIL (Agence départementale de l'information sur le logement en Isère) consiste à offrir gratuitement aux habitants de l'Isère un conseil juridique, financier et fiscal sur le logement et l'urbanisme.

Prochaine permanence à Pontcharra :
jeudi 26 mars, de 14 h à 17 h, à la **Maison des services**.

Pour un conseil complet et pertinent, **il est préférable de prendre rendez-vous :**

2, boulevard Maréchal Joffre à Grenoble - tél. 04 76 53 37 30.

Site Internet : www.adil38.org



INFOS TRAVAUX

■ ROUTE DE GRENOBLE

Nature des travaux : travaux d'assainissement.

Durée prévisionnelle des travaux : jusqu'à fin mars.

Impact sur les déplacements : circulation alternée par feux tricolores.

■ ÎLE FRIBAUD : TRAVAUX PRÉPARATOIRES À LA CONSTRUCTION D'UN GYMNASE PROVISOIRE

Nature des travaux : travaux préparatoires à la construction d'un gymnase provisoire sur le site de l'Île Fribaud, création d'une zone de stationnement.

Déroulement des travaux : les travaux se poursuivent.

> pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, vous pouvez :

- téléphoner au 39 15, serveur national 24/24 heures - * 0.34 €/minute depuis un poste fixe.
- consulter l'affiche apposée à la porte des pharmacies.
- consulter le site Internet <http://www.sosgardes.fr>.

■ ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DES DIMANCHES 22 ET 29 MARS 2015

> QUI VA-T-ON ÉLIRE LES DIMANCHES 22 ET 29 MARS 2015 ?

Les Conseils généraux et conseillers généraux sont renommés respectivement Conseils départementaux et conseillers départementaux. Ils gèrent les affaires de chaque canton.

Le département de l'Isère comportera dorénavant 29 cantons au lieu de 58. Pontcharra est désormais le bureau centralisateur pour le Haut-Grésivaudan.

Le canton du Haut-Grésivaudan, comporte les communes suivantes :

Pontcharra, bureau centralisateur du canton, Les Adrets, Allevard, Barraux, La Buissonnière, Le Champ-près-Frogès, Chapareillan, La Chapelle-du-Bard, Le Cheylas, La Ferrière-d'Alleval, La Flachère, Frogès, Goncein, Hurtières, Moretel-de-Mailles, Le Moutaret, La Pierre, Pinsot, Saint-Maximin, Saint-Pierre-d'Alleval, Saint-Vincent-de-Mercuze, Saint-Marie-d'Alloix, Sainte-Marie-du-Mont, Tencin, Theys, Le Touvet.

Pour chaque canton, vous allez élire vos conseillers départementaux (un binôme composé d'un homme et d'une femme) pour 6 ans.

À l'issue des élections, l'Assemblée départementale comprendra 58 conseillers départementaux (29 hommes et 29 femmes).

Cinq binômes (titulaires) se présentent à ces élections pour le canton du Haut Grésivaudan :

1. M. COHARD Roger et M^{me} GUESDON Florence
2. M. LE CAVELIER Patrick et M^{me} PENNEL Marie-Louise
3. M. ENGRAND Christophe et M^{me} KOHLY Martine
4. M^{me} FERNADEZ Véronique et M. GRENIER Jean-Christophe
5. M. DENIZOT Xavier et M^{me} GRECO Monique

> QUI PEUT VOTER ? Vous avez plus de 18 ans, vous êtes français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de la commune.

> VOTE PAR PROCURATION :

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

La procuration est établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités. Par ailleurs, il vous est désormais possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile.

Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr>

Pour être valable, la procuration doit avoir été reçue par la commune.

N'attendez pas le dernier moment pour faire la démarche.

> LIEUX ET HORAIRES DE VOTE

- Groupe scolaire César Terrier :

- Gymnase César Terrier : bureaux 1, 2 et 3

- École maternelle César Terrier : bureaux 4 et 5

Votre bureau de vote est indiqué sur votre carte d'électeur.

- Horaires d'ouverture des bureaux de vote : de 8 h à 18 h.

> PIÈCES D'IDENTITÉ ACCEPTÉES :

La carte d'électeur n'est pas obligatoire, en revanche vous devez pouvoir justifier de votre identité à l'aide de votre carte nationale d'identité, de votre passeport ou d'une autre pièce d'identité avec photographie.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Les électeurs et électrices non munis de l'une des pièces indiquées ci-dessus ne seront pas admis à prendre part au scrutin.

Pour plus d'informations :

Site Internet : <http://www.interieur.gouv.fr>

Mairie de Pontcharra, service Élections. Tél. 04 76 97 11 65.